SYNDICAT NATIONAL CFTC FINANCES PUBLIQUES SECTION DU VAR

Agir pour ne pas Subir



Compte rendu du CHSCT du 17 avril 2020

Le CHSCT qui s'est tenu ce matin, et auquel la CFTC a été conviée en qualité d'auditeur, a porté essentiellement sur les modalités de mise en œuvre de la campagne déclarative qui doit s'ouvrir le 20 avril prochain.

Pour ce qui est de l'aspect matériel :

Aucune réception du public ne sera assurée, seuls les rendez-vous téléphoniques pourront être accordés. Priorité est faite aux déclarations en ligne, la déclaration papier devant à terme devenir l'exception. Pour ce qui est de la réception téléphonique dans les SIP: les cellules RCT seront en première ligne, secondées d'une part, par les cellules d'assiette, et d'autre part, par les services PCRP qui interviendront en renfort, en fonction de la charge des appels, sur la base du volontariat et par roulement.

Il est à noter qu'aucune permanence ne sera tenue dans les trésoreries, et qu'aucune collecte des déclarations ne sera effectuée auprès des dépôts traditionnellement organisés par les ordonnateurs.

Les membres de l'EDR disposant de compétences en matière d'assiette et qui ne sont pas déjà affectés sur des missions prioritaires, viendront en renfort dans les SIP de Saint-Tropez et Draguignan. Cela devrait concerner 7 membres de l'EDR.

pour traiter les demandes des Les BDV interviendront en télétravail contribuables effectuées par messagerie (e-contact).

Secrétaire Départementale - Permanente Régionale PACA : Jocelyne FRANCISQUE

Local syndical Toulon: 04 94 03 81 09 Portable: 06 11 02 09 17 jocelyne.francisque@dgfip.finances.gouv.fr

cftc.ddfip83@dgfip.finances.gouv.fr

CFTC: LE SYNDICAT CONSTRUCTIF

SYNDICAT NATIONAL CFTC FINANCES PUBLIQUES SECTION DU VAR

Agir pour ne pas Subir



La documentation à usage interne est disponible dès à présent sur Ulysse Var et sera actualisée au fil de l'eau.

L'accueil à distance continuera d'être privilégié au-delà du 11 mai, date prévue par le gouvernement pour le déconfinement, dont les conditions sont à ce jour inconnues.

En ce qui concerne les conditions sanitaires :

Les consignes en matière de précautions sanitaires et de nettoyage et désinfection des matériels et des locaux ont été rappelées aux chefs de site, à charge pour eux de s'assurer de leur respect par les agents chargés du nettoyage et surtout par les employés du prestataire de services.

Par ailleurs, une distance de deux mètres devra impérativement être respectée entre deux personnes travaillant à des bureaux dans la même pièce, sachant qu'il est prévu :

Dans un bureau de 2 à 3 personnes, la présence d'un seul agent,

Dans un bureau de 4 à 5 personnes, la présence de 2 agents,

Dans un bureau de 6 à 7 personnes, la présence de 3 agents.

En dehors des gestes barrière à respecter scrupuleusement, (consultables sur Ulysse) et outre l'intervention des personnes chargées du nettoyage, il est préconisé que chaque utilisateur désinfecte son matériel téléphonique et informatique, avant et après chaque utilisation. A cette fin, des lingettes ont été fournies par le service BLI aux sites intéressés. N'hésitez donc pas à vous manifester auprès de votre responsable si nécessaire.

Par ailleurs, outre la fourniture de gants, gels, spray désinfectants, charlottes pour les utilisateurs de casques audio, des visières pourront être fournies en cas de besoin.

Secrétaire Départementale - Permanente Régionale PACA : Jocelyne FRANCISQUE

Local syndical Toulon: 04 94 03 81 09 Portable: 06 11 02 09 17

jocelyne.francisque@dgfip.finances.gouv.fr

cftc.ddfip83@dgfip.finances.gouv.fr

CFTC: LE SYNDICAT CONSTRUCTIF

SYNDICAT NATIONAL CFTC FINANCES PUBLIQUES SECTION DU VAR

Agir pour ne pas Subir



L'obligation du port d'un masque faisant actuellement l'objet de débats, il n'est pas prévu dans l'immédiat dans fournir systématiquement aux agents qui ne sont pas en contact direct avec du public. Toutefois, la Direction se tient prête à en fournir en fonction de l'évolution de la situation et a donc constitué un stock en prévision.

Nous restons vigilants sur les conditions de reprise du travail dans les postes pour les prochaines semaines. N'hésitez donc pas à contacter vos correspondants CFTC locaux.

Jocelyne FRANCISQUE, Secrétaire Départementale « SN CFTC DGFiP » Section du Var

Secrétaire Départementale - Permanente Régionale PACA : Jocelyne FRANCISQUE Local syndical Toulon : **04 94 03 81 09** Portable : **06 11 02 09 17**

jocelyne.francisque@dgfip.finances.gouv.fr cftc.ddfip83@dgfip.finances.gouv.fr

CFTC: LE SYNDICAT CONSTRUCTIF